

Les tendances du revenu élevé chez les déclarants canadiens, 1982 à 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 18 novembre 2014

La part du revenu total du Canada appartenant aux déclarants du palier supérieur de 1 % a diminué en 2012 pour atteindre son plus bas niveau en six ans.

Le palier supérieur de 1 % des déclarants détenait une part de 10,3 % du revenu total en 2012, ce qui représente une baisse par rapport à celle de 10,6 % enregistrée en 2011, et une part bien inférieure au sommet historique de 12,1 % atteint en 2006.

La part du palier supérieur de 5 % des déclarants a diminué pour passer de 25,1 % en 2006 à 23,6 % en 2012, tandis que celle du palier supérieur de 10 % des déclarants a fléchi pour passer de 36,1 % à 34,9 % au cours de la même période.

La diminution des parts du revenu total attribuables aux déclarants touchant les revenus les plus élevés au Canada tranche avec la situation observée aux États-Unis, où la part du revenu du palier supérieur de 1 % des déclarants a augmenté pour passer de 18,0 % en 2006 à 19,3 % en 2012. Après avoir atteint un creux de 16,7 % en 2009, la part de revenu total pour le palier supérieur de 1 % aux États-Unis avait progressé de 2,6 points de pourcentage en 2012, tandis qu'au Canada, il a diminué de 0,4 point de pourcentage au cours de la même période pour passer de 10,7 % à 10,3 %.

La période de six ans entre 2006 et 2012 marquait aussi, pour la première fois depuis 1982, une période prolongée durant laquelle les parts du revenu total attribuables aux paliers inférieurs de 90 %, 95 % et 99 % des déclarants canadiens ont augmenté ou se sont stabilisées.

En 2012, un déclarant devait avoir un revenu total de 215 700 \$ pour faire partie du palier supérieur de 1 %, ce qui représente une hausse de 3 000 \$ par rapport au montant de 212 700 \$ en 2011. Le seuil de revenu était de 112 100 \$ pour être inclus dans le palier supérieur de 5 %, et de 86 700 \$ pour être inclus dans le palier supérieur de 10 %.

Les parts des groupes touchant les revenus les plus élevés ne suivent pas la tendance nationale dans plusieurs provinces

Alors que les parts du revenu des paliers supérieurs de 1 %, de 5 % et de 10 % des déclarants ont diminué à l'échelle du Canada de 2011 à 2012 et de 2006 à 2012, plusieurs provinces n'ont pas suivi la tendance nationale.

Entre 2011 et 2012, la part du revenu des déclarants faisant partie du palier canadien supérieur de 5 % qui vivaient à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté pour passer de 18,3 % à 19,9 %, et à l'Île-du-Prince-Édouard, elle est passée de 10,7 % à 11,4 %. De même, la part du revenu du palier supérieur de 10 % des déclarants a crû pour passer de 29,7 % à 31,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador, et de 18,1 % à 18,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

La part du revenu du palier supérieur de 1 % des déclarants au Québec et celles des paliers supérieurs de 5 % et de 10 % en Saskatchewan et en Alberta ont également augmenté modérément de 2011 à 2012.

Les parts du revenu des déclarants touchant les revenus les plus élevés ont augmenté de façon plus prononcée dans plusieurs provinces entre 2006 et 2012. À Terre-Neuve-et-Labrador, la part du palier supérieur de 1 % a crû pour passer de 4,4 % à 5,6 %. La part du palier supérieur de 5 % s'est accrue pour passer de 13,9 % à 19,9 %, et celle du palier supérieur de 10 % est passée de 22,4 % à 31,5 %.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la part du revenu du palier supérieur de 5 % des déclarants a augmenté pour passer de 9,4 % à 11,4 %, et celle du palier supérieur de 10 %, de 16,3 % à 18,6 % durant la même période.



En Saskatchewan, la part du revenu du palier supérieur de 5 % a crû pour passer de 18,2 % à 21,8 %, tandis que celle du palier supérieur de 10 % des déclarants est passée de 29,0 % à 34,5 % entre 2006 et 2012. Au Nouveau-Brunswick, les parts du revenu des déclarants touchant les revenus les plus élevés ont également augmenté légèrement durant la même période.

En Alberta, la part du revenu des déclarants faisant partie du palier canadien supérieur de 10 % qui vivaient dans cette province avait diminué après la récession, mais en 2012, la part s'était redressée pour atteindre 50,4 %, soit à peine moins que le sommet de 50,8 % enregistré en 2008.

Variations de la répartition provinciale des déclarants du palier supérieur de 1 % de 2000 à 2012

Même si l'Ontario possède toujours la plus grande proportion de déclarants (41,5 %) du palier supérieur de 1 % en 2012, cette proportion n'a cessé de diminuer depuis qu'elle a atteint un sommet de 51,7 % en 2000.

La proportion de déclarants du palier supérieur de 1 % vivant au Québec était relativement stable durant la période, ayant diminué pour passer de 17,2 % en 2000 à 16,6 % en 2012.

En 2005, l'Alberta a dépassé le Québec pour devenir la province affichant la deuxième proportion en importance de Canadiens dans le palier supérieur de 1 % des déclarants et a conservé ce rang depuis. En 2000, l'Alberta accueillait 12,7 % des Canadiens du palier supérieur de 1 %, proportion qui a augmenté pour atteindre 22,8 % en 2012.

La Colombie-Britannique comptait aussi une proportion relativement élevée et stable de Canadiens du palier supérieur de 1 % de 2000 à 2012. Les Britanno-Colombiens représentaient 10,7 % des déclarants du palier supérieur de 1 % en 2000 et une proportion légèrement plus élevée (11,1 %) en 2012.

Dans deux provinces, les proportions de Canadiens appartenant au palier supérieur de 1 % des déclarants étaient faibles mais croissantes. La Saskatchewan, classée septième (1,5 %) en 2000, s'est glissée en cinquième position (2,1 %) en 2008, rang qu'elle occupe encore. La part des déclarants du palier supérieur de 1 % de Terre-Neuve-et-Labrador s'est accrue pour passer de 0,7 % en 2005 à 1,0 % en 2012, et a dépassé celle du Nouveau-Brunswick en 2011.

Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont tous vu diminuer la proportion de déclarants du palier supérieur de 1 % vivant dans leur province entre 2000 et 2012.

La proportion de femmes dans les groupes de revenus les plus élevés atteint un sommet sans précédent

Même si les hommes canadiens représentaient la vaste majorité des groupes de revenus les plus élevés, le nombre et la proportion de femmes dans le palier supérieur de 1 % ont atteint, en 2012, leur plus haut niveau en 31 ans.

Des 261 365 déclarants classés dans le palier supérieur de 1 %, plus d'un sur cinq (21,3 %) était des femmes en 2012. Cette proportion était presque deux fois plus élevée que celle enregistrée en 1982.

La proportion de femmes a également doublé parmi les déclarants des paliers supérieurs de 5 % et de 10 % entre 1982 et 2012. En 2012, les femmes représentaient 25,2 % des déclarants dans le palier supérieur de 5 %, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 12,0 % enregistré 30 ans plus tôt. Dans le palier supérieur de 10 %, la proportion de femmes s'est accrue pour passer de 14,3 % à 29,8 % au cours de la période de trois décennies.

Note aux lecteurs

Les données de 2012 ont été ajoutées à la banque de Données administratives longitudinales (DAL). Cette banque de données s'étend désormais sur une période de 31 ans, soit de 1982 à 2012, et comprend des renseignements sur les particuliers et les familles de recensement.

La banque de DAL, qui représente un échantillon longitudinal de 20 % des déclarants de revenus canadiens, offre aux chercheurs et aux analystes un outil leur permettant d'étudier les changements de revenu que connaissent les particuliers et leur famille. La banque de DAL comprend une grande variété de variables sur le revenu et les caractéristiques démographiques, telles que le revenu d'emploi, le revenu d'emploi autonome, les cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite, les pensions alimentaires, l'âge, le sexe et la composition de la famille de recensement. Son vaste échantillon assure des données fiables à l'échelle du Canada, des provinces et territoires, des régions métropolitaines de recensement et de certaines régions infraprovinciales au moyen d'agrégations de codes postaux.

La banque de DAL contient également de l'information tirée de la Base de données longitudinales sur les immigrants. L'échantillon comprend les immigrants arrivés entre 1980 et 2011 et fournit des renseignements sur leurs caractéristiques clés à l'arrivée. L'information des Comptes d'épargne libre d'impôt de 2012 a aussi été ajoutée à la banque de DAL.

Dérivées de la banque de DAL, les données de 1982 à 2012 sur les déclarants canadiens à revenu élevé sont maintenant accessibles dans CANSIM pour différentes provinces et certaines régions métropolitaines de recensement.

Dans le présent communiqué, tous les chiffres en dollars sont exprimés en dollars constants de 2012, et les statistiques sur les déclarants, les seuils de revenu élevé et les parts du revenu sont tous extraits du tableau 204-0001 de CANSIM.

Le revenu total (ou avant impôt) se compose du revenu des salaires, des investissements, des pensions, des pensions alimentaires et d'autre revenu imposable, ainsi que des transferts gouvernementaux et des crédits d'impôt remboursables.

Étant donné que certaines personnes ne produisent pas de déclarations de revenus, les statistiques contenues dans ces tableaux devraient être interprétées dans le contexte des déclarants vivants, et non pas de la population entière.

Tableau 1
Déclarants canadiens selon leur revenu, par années sélectionnées

	Valeur du seuil	Déclarants	Revenu			Déclarants	
			Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
			dollars de 2012	nombre	% du revenu total		
Groupe de revenu du 1 % supérieur							
1982	154 100	151 340	7,1	6,3	0,8	88,6	11,4
2006	210 300	242 435	12,1	10,2	1,9	80,5	19,5
2011	212 700	258 465	10,6	8,7	1,9	78,9	21,1
2012	215 700	261 365	10,3	8,4	1,9	78,7	21,3
Groupe de revenu du 5 % supérieur							
1982	92 200	756 770	19,1	16,8	2,3	88,0	12,0
2006	105 400	1 212 200	25,1	20,0	5,1	76,4	23,6
2011	109 900	1 292 335	23,8	18,4	5,4	74,6	25,4
2012	112 100	1 306 835	23,6	18,3	5,3	74,8	25,2
Groupe de revenu du 10 % supérieur							
1982	74 900	1 513 475	30,2	26,1	4,1	85,7	14,3
2006	81 900	2 424 350	36,1	27,5	8,6	72,2	27,8
2011	85 400	2 584 685	35,1	25,8	9,3	69,7	30,3
2012	86 700	2 613 730	34,9	25,7	9,2	70,2	29,8
Groupe de revenu du 90 % inférieur							
1982	74 900	13 620 460	69,8	42,0	27,8	48,5	51,5
2006	81 900	21 818 935	63,9	32,8	31,2	45,5	54,5
2011	85 400	23 261 730	64,9	33,0	31,9	45,6	54,4
2012	86 700	23 522 670	65,1	33,0	32,0	45,6	54,4
Groupe de revenu du 95 % inférieur							
1982	92 200	14 377 165	80,9	51,3	29,6	50,3	49,7
2006	105 400	23 031 085	74,9	40,3	34,7	46,7	53,3
2011	109 900	24 554 080	76,2	40,3	35,9	46,7	53,3
2012	112 100	24 829 565	76,4	40,5	35,9	46,7	53,3
Groupe de revenu du 99 % inférieur							
1982	154 100	14 982 595	92,9	61,9	31,1	51,8	48,2
2006	210 300	24 000 850	87,9	50,1	37,8	47,8	52,2
2011	212 700	25 587 950	89,4	50,1	39,4	47,7	52,3
2012	215 700	25 875 035	89,7	50,3	39,4	47,8	52,2

Tableau 2

Distribution des déclarants du palier supérieur de 10 %, selon les provinces et territoires, années sélectionnées

	2006		2011		2012	
	nombre de déclarants	% du revenu total du secteur de compétence	nombre de déclarants	% du revenu total du secteur de compétence	nombre de déclarants	% du revenu total du secteur de compétence
Canada	2 424 350	36,1	2 584 685	35,1	2 613 730	34,9
Terre-Neuve-et-Labrador	22 350	22,4	35 995	29,7	39 345	31,5
Île-du-Prince-Édouard	4 660	16,3	5 550	18,1	5 625	18,6
Nouvelle-Écosse	46 225	24,5	48 700	24,3	48 285	24,2
Nouveau-Brunswick	30 180	19,8	35 195	21,9	34 770	21,5
Québec	407 370	26,6	425 075	25,8	429 160	25,9
Ontario	1 071 495	40,0	1 078 085	37,9	1 063 210	37,2
Manitoba	57 265	24,9	65 265	25,7	66 070	25,7
Saskatchewan	58 750	29,0	86 815	34,1	90 810	34,5
Alberta	393 955	49,6	467 330	49,7	501 955	50,4
Colombie-Britannique	318 725	35,8	321 285	33,8	319 270	33,1
Territoires	13 375	48,5	15 390	49,9	15 230	49,1

Données offertes dans CANSIM : tableaux [204-0001](#) et [204-0002](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4107](#).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Brian Murphy au 613-617-9481(brian.murphy@statcan.gc.ca), Division de la statistique du revenu.